

Berne, le 13 septembre 2021

Session d'automne 2021: recommandations d'AvenirSocial

Chères et chers membres du Conseil national,

[AvenirSocial](#) est l'association professionnelle suisse du travail social. Elle représente les intérêts des professionnel-le-s au bénéfice d'une formation tertiaire en service social, éducation sociale, animation socio-culturelle, éducation de l'enfance, ainsi que les maître-sse-s socio-professionnel-le-s.

Ce que vous décidez en tant que parlementaire a des conséquences directes pour la profession, les professionnel-le-s et les bénéficiaires du travail social. En tant qu'association professionnelle, nous souhaitons que vos décisions conduisent à plus de solidarité et de justice sociale. Nous voulons aussi donner à chaque personne les outils qui lui permettent une participation autonome à la vie sociale.

Nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous nos recommandations sur des objets qui figurent à l'ordre du jour de la session d'automne et qui concernent directement le travail social. Vous trouverez [ici](#) nos recommandations concernant les objets précédents.

[20.4463](#) - Mise en place de permanences destinées aux personnes concernées par des actes de violence, comme le prévoit la Convention d'Istanbul

Traité le jeudi 16 septembre 2021

Recommandation: accepter

La Convention d'Istanbul, qui s'applique à la Suisse depuis 2018, a pour objectif de prévenir et de lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Les [chiffres](#) relatifs à l'actuelle pandémie montrent l'urgence de cette lutte, la violence domestique ayant connu une augmentation sans précédent.

La mise en place d'un service de conseil par téléphone qui soit facile d'accès et disponible 24 heures sur 24 est un moyen efficace pour soutenir les personnes en situation de détresse. C'est précisément ce que demande la motion, qui veut inclure toutes les formes de violence couvertes par la Convention d'Istanbul.

[19.4070](#) – Stratégie nationale pour la santé des enfants

Traité le 16 ou le 22 septembre au plus tard (motion parlementaire de catégorie IV, DFI)

Recommandation: accepter

Le lien entre le statut socio-économique et la santé est désormais démontré et a été confirmé à la mi-août par de nouveaux [chiffres](#) publiés par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Les enfants et les adolescents sont particulièrement vulnérables aux problèmes de santé et le fait de ne pas en tenir compte a des conséquences négatives à long terme sur leurs perspectives d'avenir.

La motion demande au Conseil fédéral d'élaborer une stratégie qui permette aux enfants et aux adolescents de réaliser leur potentiel de santé. Nous nous rallions à cette position, qui demande que soient incluses dans la stratégie les dimensions les plus diverses, notamment le domaine social, la formation ou encore le statut socio-économique.

19.3999 - Plateformes de communication en matière d'usage abusif des assurances sociales

Traité le 16 ou le 22 septembre au plus tard (motion parlementaire de catégorie IV, DFI)
Recommandation: refuser

La motion demande que soient établies des bases légales permettant de signaler les prétendus abus en matière d'assurances sociales, en particulier dans le domaine de l'AI. AvenirSocial rejette fermement cette motion, car elle ne ferait qu'alimenter la suspicion et la méfiance générale envers les bénéficiaires des assurances sociales. Une telle plateforme de signalement comporterait en outre le risque que des personnes innocentes soient accusées à tort. Qui plus est, la perception abusive d'indemnités AI ne représente qu'une faible part de l'ensemble des prestations: en 2016, ce chiffre était de 1,9 % et les rentes ont ensuite été adaptées en conséquence.¹

Nous vous remercions de prendre nos demandes en considération et restons à votre disposition pour toutes questions.

Avec nos meilleures salutations,

Annina Grob
Co-secrétaire générale

¹ <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/iv/statistik.html>